

TRADECOM II PROGRAMME



BUILDING ACP TRADE CAPACITY
RENFORCER LES CAPACITÉS COMMERCIALES DES ACP

TRADECOM II | RENFORCER LES CAPACITÉS COMMERCIALES DES PAYS ACP

PARTAGE DE "BONNES PRATIQUES" SUR LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS

TCII - DESCRIPTIF DES PROJETS EN COURS D'IMPLEMENTATION

BRUXELLES, BELGIQUE

20-21 FEVRIER 2018



TRADECOM II PROGRAMME

KNOWLEDGE
SHARING



**KNOWLEDGE
SHARING**

PARTAGE DE "BONNES PRATIQUES" SUR LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS

TCII - DESCRIPTIF DES PROJETS EN COURS D'IMPLEMENTATION

BRUXELLES, BELGIQUE

20-21 FEVRIER 2018

CARIFORUM

AMELIORER LA MISE EN ŒUVRE DE L'APE CARIFORUM-UE



BENEFICIAIRE

Secrétariat du CARIFORUM



PAYS/REGION

Antigua-et-Barbuda,
Bahamas, Belize, Barbade,
Dominique, République
dominicaine, Grenade,
Guyana, Haïti, Jamaïque,
Sainte-Lucie, Saint-Kitts-
et-Nevis, Saint-Vincent-
et-Grenadines, Suriname,
Trinité-et-Tobago



DATES (DEBUT/FIN)

S 5/12/2016

E 05/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'UE a conclu la négociation de l'APE avec 15 États du CARIFORUM et a signé l'accord en octobre 2008. Les parties appliquent provisoirement l'Accord depuis le 29 décembre 2008. L'APE CARIFORUM-UE est un accord commercial moderne et global qui comprend des éléments de développement et englobe le système de commerce des marchandises, le commerce des services, les questions liées au commerce et la coopération au développement.

La mise en œuvre de l'APE CARIFORUM-UE reste une priorité absolue pour les États du CARIFORUM et l'UE. Toutefois, le CARIFORUM est confronté à un certain nombre d'obstacles, notamment des contraintes de capacités institutionnelles et opérationnelles. Ainsi, ce programme visait à renforcer les capacités de l'Unité de mise en œuvre de l'APE sous la supervision du Directeur Général, la Direction du CARIFORUM. Il visait également à renforcer les capacités des États du CARIFORUM à mettre en œuvre efficacement l'APE en améliorant le cadre réglementaire et le système de suivi.

Double objectif:

- Renforcer le cadre juridique et réglementaire dans les États du CARIFORUM afin de favoriser un environnement propice à la croissance économique ; et
- renforcer les capacités de l'Unité de mise en œuvre de l'APE afin de faciliter et suivre la mise en œuvre effective de l'APE CARIFORUM-UE.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

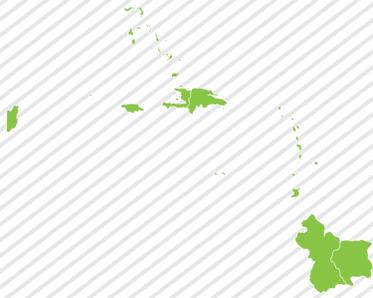
Favoriser un environnement propice à la croissance économique grâce à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire des États du CARIFORUM:

- Amélioration de l'environnement juridique et réglementaire dans les États du CARIFORUM;
- L'APE est mis à jour au SH 2017 et les données commerciales pour soumission au mécanisme de transparence de l'OMC sont validées.

2

Renforcer les capacités de l'Unité de mise en œuvre de l'APE afin de faciliter sa mise en œuvre effective:

- Amélioration du suivi de mise en œuvre de l'APE CARIFORUM-UE;
- Amélioration du partage des connaissances sur les opportunités et les avantages de l'APE CARIFORUM-UE.



CARIFORUM

AMELIORER LA MISE EN ŒUVRE DE L'APE
CARIFORUM-UE



BENEFICIAIRE

Secrétariat du CARIFORUM



PAYS/REGION

Antigua-et-Barbuda,
Bahamas, Belize, Barbade,
Dominique, République
dominicaine, Grenade,
Guyana, Haïti, Jamaïque,
Sainte-Lucie, Saint-Kitts-
et-Nevis, Saint-Vincent-
et-Grenadines, Suriname,
Trinité-et-Tobago



DATES (DEBUT/FIN)

S 5/12/2016

E 05/04/2018





COMMUNAUTÉ DE L'AFRIQUE DE L'EST

MISE EN ŒUVRE DE L'ALE TRIPARTITE - POLITIQUE COMMERCIALE ET DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS VERS LE MARCHÉ DE L'UE



BENEFICIAIRE

Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)



PAYS/REGION

La Communauté de l'Afrique de l'Est : Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Soudan du Sud



DATES (DEBUT/FIN)

S 22/02/2017

E 22/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

La CAE a un ambitieux programme d'intégration commerciale au premier rang duquel se trouve le Protocole de l'Union douanière de la CAE (le Protocole) lancé le 2 mars 2004. Il fournit la base juridique pour l'établissement et la mise en œuvre de l'union douanière de la CAE. Le Protocole vise, entre autres choses, à lever les obstacles non tarifaires dans le but d'approfondir l'intégration et de favoriser la prospérité économique dans la région. Le Protocole du Marché commun adopté en 2010 a permis l'introduction du territoire douanier unique en 2014. En mars 2015, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est a adopté la Loi sur l'élimination des obstacles non tarifaires, qui fournit un cadre juridique pour la suppression des ONT dans le cadre du Protocole MC. Cette loi a reçu l'assentiment des chefs d'État de la région en juillet 2015, ouvrant la voie à la mise en œuvre du Protocole du Marché commun de la CAE.

En dépit du cadre légal pour l'élimination des obstacles non tarifaires dans le cadre du Protocole CM, les défis à la mise en œuvre des politiques commerciales de la CAE convenues par les États membres subsistent. La fiche de suivi du marché commun de 2014 de la CAE indique qu'en dépit des progrès importants, les obstacles à la circulation des marchandises, des services et des capitaux demeurent à cause des lois, des réglementations et des contrôles des capitaux des États membres, et à cause de l'adhésion à différentes CER.

Les quatre piliers du processus d'intégration de la CAE sont : L'Union douanière, le Marché commun, l'Union monétaire et la Fédération politique. Un élément important de l'intégration de la CAE et au cœur des quatre piliers de son programme commercial est l'expansion du commerce formel et informel, les exportations régionales et le commerce intra régional. Pour ce qui est des exportations, l'accord entre les États membres tripartites devant résoudre les problèmes de commerce phytosanitaire, promouvoir les normes intra régionales dans ce domaine et renforcer les capacités de mise en œuvre et de suivi de ce type de mesures offre une grande opportunité d'expansion commerciale. Les fiches de suivi de la CAE de 2014 suggèrent également que l'exportation par les frontières officielles peut représenter un véritable défi pour les négociants: d'importants retards peuvent résulter d'une réglementation opaque des exportations et les exportateurs doivent souvent payer des frais élevés pour acheminer leurs marchandises.

Les deux objectifs du programme:

- Élaborer un cadre pour l'élimination des ONT; et
- Favoriser le développement et l'expansion du commerce dans le cadre de l'ALE tripartite.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Élaborer un cadre pour l'élimination des ONT:

- Élaboration d'un cadre pour l'élimination des ONT auxquels est confronté le secteur privé;
- Amélioration du suivi de mise en œuvre du cadre d'élimination des ONT.

2

Favoriser le développement et l'expansion du commerce dans le cadre de la Tripartite:

- Une stratégie de promotion des exportations de la CAE (2016-2020) a été élaborée, y compris un système transparent de conformité des chaînes de valeur pour les exportations;
- Le secteur privé, y compris les femmes et les jeunes entrepreneurs, sont conscients des possibilités commerciales et des avantages découlant de l'Accord tripartite.



COMMUNAUTÉ DE L'AFRIQUE DE L'EST

MISE EN ŒUVRE DE L'ALE TRIPARTITE - POLITIQUE COMMERCIALE ET DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS VERS LE MARCHÉ DE L'UE



BENEFICIAIRE

Secrétariat de la
Communauté de l'Afrique
de l'Est (CAE)



PAYS/REGION

La Communauté de
l'Afrique de l'Est : Burundi,
Kenya, Rwanda, Tanzanie,
Ouganda et Soudan du Sud



DATES (DEBUT/FIN)

S 22/02/2017

E 22/04/2018





FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE ET GOUVERNEMENT DE NIOUÉ

INTEGRER LES CADRES DE LA POLITIQUE COMMERCIALE (PTF) ET DU PROGRAMME COMMERCIAL GLOBAL, ET LA MISE EN ŒUVRE PAR NIOUÉ DE SON TPF



BENEFICIAIRE

Forum des îles du Pacifique
Gouvernement de Nioué



PAYS/REGION

Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Timor Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu



DATES (DEBUT/FIN)

S 09/02/2017
E 09/02/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

La région Pacifique-ACP (PACP) est composée de 15 petits États insulaires en développement confrontés à des défis commerciaux de petite envergure, en termes de population et de marchés domestiques, loin des principaux marchés de 11 500 kilomètres, d'opportunités d'exportation limitées et d'infrastructures commerciales médiocres. L'intégration économique et commerciale régionale est importante pour assurer la capacité de la région à croître et à prospérer, et en particulier pour renforcer la capacité de la plupart des pays à participer à l'économie mondiale.

Les ministres du commerce des PACP ont approuvé une Stratégie d'aide au commerce (APC) du Pacifique (2013) qui, en plus des accords commerciaux, insiste sur la nécessité de soutenir les cadres de la politique commerciale (TPF) et l'intégration commerciale des PACPS. À cette fin, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS) a aidé les PACPS à formuler des PTF nationaux. Ces documents évaluent les contraintes internes et externes à l'intégration d'un pays dans l'économie mondiale et recommandent des mesures appropriées pour faire face à ces contraintes. Néanmoins, le niveau de mise en œuvre des PTF existants est faible et inégal entre les pays insulaires océaniques.

Ce programme vise à :

- Soutenir le PIFS dans l'intégration de son programme commercial et la mise en œuvre des PTF, et
- soutenir Niue dans la mise en œuvre de son cadre national de la politique commerciale (NTPF) en tant que exemple de bonne pratique pour la région.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Soutenir la politique d'intégration commerciale du PIFS pour les PACP grâce à l'utilisation efficace des cadres nationaux de la politique commerciale

Niveau régional - Secrétariat du FIP

- Les lignes directrices régionales sur l'intégration commerciale sont renforcées et les capacités des experts commerciaux chargés de la mise en œuvre des NTPF sont améliorées;
- Les structures institutionnelles nationales (Comités nationaux du commerce et départements/agences concernés) pour la mise en œuvre des NTPF dans les PACPS sont renforcées.

2

Soutenir le gouvernement de Nioué dans la mise en œuvre de son NTPF, et utiliser cet exemple comme une «bonne pratique» pour les PACPS dans la mise en œuvre des NTPF respectifs.

Niveau national - Nioué

- Des plans d'action pratiques sont en place pour la mise en œuvre des recommandations du NTPF, y compris un consensus sur l'adhésion aux principaux ALE;
- Les institutions de Nioué pour la gouvernance commerciale sont considérablement renforcées;
- Les principales réformes de la législation et de la réglementation douanières sont identifiées et convenues.



FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE ET GOUVERNEMENT DE NIOUE

INTEGRER LES CADRES DE LA POLITIQUE COMMERCIALE
(PTF) ET DU PROGRAMME COMMERCIAL GLOBAL, ET LA
MISE EN CEUVRE PAR NIOUE DE SON TPF



BENEFICIAIRE

Forum des îles du Pacifique
Gouvernement de Nioué



PAYS/REGION

Îles Cook, États fédérés de
Micronésie, Fidji, Kiribati,
Nauru, Niue, Palaos,
Papouasie-Nouvelle-Guinée,
République des Îles Marshall,
Samoa, Îles Salomon, Timor
Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

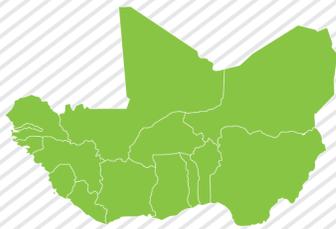


DATES (DEBUT/FIN)

S 09/02/2017

E 09/02/2018





CEDEAO ET UEMOA

ELABORATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES DE FORMATION ET DE DIVULGATION DE L'APE CEDEAO/UE ET MISE EN PLACE D'UN CADRE REGIONAL D'ASSISTANCE JURIDIQUE AUX ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST DANS LE DOMAINE DES CONTENTIEUX COMMERCIAUX



BENEFICIAIRE

CEDEAO et UEMOA



PAYS/REGION

La CEDEAO
et la Mauritanie



DATES (DEBUT/FIN)

D 09/02/2017
F 09/12/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce projet résulte de trois requêtes et est articulé en deux composantes : l'élaboration d'outils pédagogiques de formation et de divulgation de l'APE CEDEAO/UE (1) ; et la mise en place d'un cadre régional d'assistance juridique aux Etats de l'Afrique de l'ouest dans le domaine des contentieux commerciaux (2).

La première composante concerne la mise en œuvre de l'APE et se focalise sur:

1. L'élaboration d'outils pédagogiques homologués.

Les outils pédagogiques seront élaborés en se basant sur le contenu substantiel de l'APE. Les modules sont conçus afin de pouvoir être enseignés par tout expert en matière commerciale qui n'a pas participé à son élaboration.

2. Le renforcement des capacités des experts de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Une formation de 5 jours s'est déroulée à Abuja pour les experts de la CEDEAO, 5 experts de l'UEMOA et les autres parties prenantes du secteur public et privé et de la société civile;

3. La sensibilisation des parlementaires de la CEDEAO sur l'APE Afrique de l'Ouest/Union Européenne à travers la rencontre régionale des parlementaires qui a été organisée à Abuja (2 jours).

La deuxième composante vise le règlement des différends dans le domaine commercial. Son but est d'assurer:

1. La mise en place d'un cadre de coopération juridique fonctionnelle pour la mise en œuvre adéquate des accords commerciaux;
2. Le renforcement des capacités des cadres de la Commission de la CEDEAO, des juristes et des professionnels désignés. Le but est de disposer d'une expertise régionale en matière de résolution des différends commerciaux.

Une session de travail de 5 jours a été organisée à Ouagadougou, avec les cadres de la Commission de la CEDEAO et de l'UEMOA, des juristes et des professionnels de commerce désignés au niveau des Etats.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Elaboration d'outils pédagogiques de formation et de divulgation de l'APE CEDEAO/UE.

Meilleure compréhension de l'Accord de Partenariat Economique et son appropriation par les différentes parties prenantes (parlementaires, experts des commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, secteur privé, société civile):

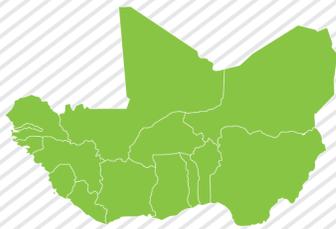
- Les parlementaires et experts de la CEDEAO disposent d'outils pédagogiques homologués par les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA;
- Les capacités des experts de la CEDEAO et de l'UEMOA sont renforcées;
- Les parlementaires de la CEDEAO et les acteurs de la société civile sont sensibilisés sur l'APE Afrique de l'Ouest/UE.

2

Mise en place d'un cadre régional d'assistance juridique pour les Etats de l'Afrique de l'ouest dans le domaine des contentieux commerciaux.

Mise en place d'un cadre régional d'assistance juridique pour les Etats de l'Afrique de l'ouest dans le domaine des contentieux commerciaux:

- Le cadre de coopération juridique, au niveau régional, est mis en place et est fonctionnel;
- Les capacités des cadres de la Commission de la CEDEAO et de l'UEMOA, des juristes et professionnels du commerce désignés au niveau des Etats sont renforcées;
- Le mécanisme de règlement des différends de l'APE est rendu opérationnel.



CEDEAO ET UEMOA

ELABORATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES DE FORMATION
ET DE DIVULGATION DE L'APE CEDEAO/UE ET MISE EN
PLACE D'UN CADRE REGIONAL D'ASSISTANCE JURIDIQUE
AUX ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST DANS LE DOMAINE
DES CONTENTIEUX COMMERCIAUX



BENEFICIAIRE

CEDEAO et UEMOA



PAYS/REGION

La CEDEAO
et la Mauritanie



DATES (DEBUT/FIN)

D 09/02/2017

F 09/12/2018





CAMEROUN

OPTIMISATION DE L'ACCES AU MARCHÉ ET DES OUTILS JURIDIQUES LIÉS A LA POLITIQUE COMMERCIALE DU CAMEROUN



BENEFICIAIRE

Ministère du Commerce



PAYS/REGION

République du Cameroun



DATES (DEBUT/FIN)

S 16/03/2017

E 16/02/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce projet résulte de douze requêtes et s'articule autour de deux composantes principales : Une première composante intitulée «Optimisation de l'accès au marché pour les produits (biens et services) d'exportation du Cameroun» ; et une seconde composante intitulée «Optimisation des outils juridiques liés à la politique commerciale, à une intégration régionale plus poussée, et à une meilleure participation à l'économie mondiale».

La première composante repose sur la nécessité d'avoir une vision globale des possibilités d'accès au marché pour le Cameroun. Cela s'est fait à travers:

1. Une cartographie d'accès au marché;
2. Une stratégie nationale d'exportation (Etude et Plan d'action).

La seconde composante a plus trait à l'APE du Cameroun avec l'UE. Elle a permis de réaliser:

1. Une Etude sur les corrélations entre les domaines numériques et commerciaux de l'APE du Cameroun;
2. Un Plan d'action pour la mise en œuvre de la dimension numérique de l'APE au Cameroun;
3. Une Formation des acteurs publics et privés sur le nouveau régime commercial des produits (biens et services) dans l'APE du Cameroun.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Optimisation de l'accès au marché pour les produits (biens et services) d'exportation du Cameroun.

Opérationnalisation réussie de la stratégie nationale des exportations, incluant les opportunités commerciales offertes par le nouvel APE:

- Une cartographie d'accès au marché est réalisée;
- La stratégie nationale d'exportation est complétée;
- Les opportunités commerciales de l'APE sont comprises et optimisées.

2

Optimisation des outils juridiques liés à la politique commerciale et à une intégration régionale plus poussée.

Meilleure prévention des différends commerciaux impliquant le Cameroun en tenant compte de ses impératifs de développement:

- Les capacités des acteurs nationaux des secteurs privés et public sont renforcées sur le thème de la prévention, le règlement des différends et la rédaction des contrats commerciaux;
- Les capacités des acteurs nationaux des secteurs privés et publics sont renforcées dans les procédures contentieuses relatives aux pratiques anticoncurrentielles.



CAMEROUN

OPTIMISATION DE L'ACCES AU MARCHÉ ET
DES OUTILS JURIDIQUES LIÉS À LA POLITIQUE
COMMERCIALE DU CAMEROUN



BENEFICIAIRE

Ministère du Commerce



PAYS/REGION

République du Cameroun



DATES (DEBUT/FIN)

S 16/03/2017

E 16/02/2018





TANZANIE, ZANZIBAR

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DES PRODUCTEURS
PRIMAIRE ET DIVERSIFIER LA BASE D'EXPORTATION À LA
LUMIÈRE DES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES AVEC L'UE



BENEFICIAIRE

REPOA

Ministère du commerce, de
l'industrie et du marketing
du Zanzibar



PAYS/REGION

Tanzanie continentale

Zanzibar



DATES (DEBUT/FIN)

S 18/04/2017

E 18/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme était motivé par une confluence de facteurs. Alors que le commerce est devenu un moteur de croissance pour de nombreux pays en développement dotés d'économies à croissance rapide capables de tirer parti des avantages du commerce mondial et, par conséquent, de réduire la pauvreté, leur commerce doit encore s'intégrer pleinement dans le système commercial mondial. L'un des principaux défis pour ces pays, y compris la Tanzanie, est de renforcer et de pérenniser le lien avec les chaînes de valeur régionales et mondiales en répondant de plus en plus aux besoins d'exportation de façon compétitive afin d'accéder au marché et accroître leur productivité.

Le potentiel d'exportation global est freiné par les contraintes liées à l'offre, notamment dans les secteurs du transport et de l'énergie, dans les domaines sanitaires et phytosanitaires (SPS) ainsi que dans la cohérence, la commercialisation et l'étiquetage des produits. Le commerce extérieur du secteur agricole est également entravé par son manque relatif de compétitivité, largement influencé par les obstacles non tarifaires (ONT). Ces obstacles au commerce compromettent les perspectives pour les exportateurs et, plus largement, pour le pays d'accroître son potentiel d'expansion et de croissance du commerce, et de gravir les échelons du commerce international afin de bénéficier pleinement de chaînes de valeur mondiales plus rentables.

Le commerce et l'agriculture sont inséparables en Tanzanie, bien que l'agriculture contribue près de quatre fois plus à l'économie nationale par rapport au commerce. Les exportations sont concentrées dans l'agriculture et dans quelques secteurs non traditionnels, ces derniers ayant des liens limités avec le reste de l'économie nationale. En tant que tel, le développement agricole est essentiel afin d'exploiter les opportunités et les préférences commerciales, en augmentant la productivité et la compétitivité du travail ainsi que les revenus et leur distribution. En outre, la Tanzanie se classe dans le quintile inférieur de l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial, à la 120^e place sur 140 pays.

Double objectif:

- Identifier les défis qui limitent la compétitivité et la diversification des exportations dans le secteur agricole - y compris les chaînes de valeur - et le cadre de la politique commerciale pour y remédier efficacement;
- Renforcer les capacités de recherche et de conseil de la Tanzanie dans le domaine de la politique commerciale, de la compétitivité et de l'élimination des obstacles non tarifaires dans le contexte du renforcement des capacités commerciales du pays avec l'UE.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Identifier les défis qui limitent la compétitivité et la diversification des exportations dans le secteur agricole - y compris les chaînes de valeur - et le cadre de la politique commerciale pour y remédier efficacement:

- Les défis limitant les exportations agricoles, la compétitivité et le traitement de la chaîne de valeur sont identifiés;
- Un cadre pour la politique commerciale visant à favoriser la compétitivité, la diversification des exportations agricoles et le traitement de la chaîne de valeur en Tanzanie a été mis en place.

2

Renforcer les capacités de recherche et de conseil de la Tanzanie dans le domaine de la politique commerciale, de la compétitivité et de l'élimination des obstacles non tarifaires dans le contexte du renforcement des capacités commerciales du pays avec l'UE:

- La capacité du REPOA à entreprendre des recherches sur la politique commerciale, la compétitivité et la diversification du secteur agricole et à s'attaquer aux obstacles non tarifaires a été renforcée;
- La méthodologie de recherche du REPOA est partagée avec d'autres centres de recherche, et les résultats sont largement diffusés entre les décideurs, les producteurs agricoles et les exportateurs.



TANZANIE, ZANZIBAR

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DES PRODUCTEURS
PRIMAIRE ET DIVERSIFIER LA BASE D'EXPORTATION À LA
LUMIÈRE DES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES AVEC L'UE



BENEFICIAIRE

REPOA

Ministère du commerce, de
l'industrie et du marketing
du Zanzibar



PAYS/REGION

Tanzanie continentale

Zanzibar



DATES (DEBUT/FIN)

S 18/04/2017

E 18/04/2018





CEEAC PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES DE LA CEEAC



BENEFICIAIRE

Communauté Économique
des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)



PAYS/REGION

CEEAC



DATES (DEBUT/FIN)

S 21/07/2017

E 21/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet au bénéfice de la zone CEEAC résulte de cinq requêtes et se base sur trois piliers essentiels : 1. un Appui à l'élaboration et la validation d'un plan d'action pour la stratégie d'aide pour le commerce en Afrique centrale ; 2. un Appui au processus d'opérationnalisation en Afrique centrale des conclusions de la 10ème Conférence ministérielle de l'OMC de Nairobi ; et 3. la mise en place d'un dispositif pour favoriser le développement des capacités technologiques, l'innovation et la compétitivité des pays de l'Afrique centrale.

Le premier objectif du projet est d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie d'aide pour le commerce à travers l'élaboration d'un Plan d'action et l'identification d'actions prioritaires concrètes, déclinables au niveau national, et un cadre de sa mise en œuvre. Ces actions seront présentées par le biais d'un kit de formation qui expliquera de façon simplifiée le plan d'action à mettre en œuvre et qui sera disséminé dans les différents pays de la région.

Lors du démarrage du projet, la deuxième composante a été revue afin de prendre en compte les besoins actuels en vue de la 11ème conférence de l'OMC de décembre 2017.

Le troisième objectif vise la mise en place d'un dispositif pour favoriser le développement des capacités technologiques, l'innovation et la compétitivité des pays d'Afrique centrale. Une stratégie régionale accompagnée d'une feuille de route articulée autour d'actions concrètes à mettre en œuvre seront proposées. Elle sera aussi complétée d'outils pédagogiques de vulgarisation pour faciliter son appropriation par les acteurs publics et privés et sera présentée lors d'un forum public/privé de partage des résultats et de réflexion sur les modalités pratiques d'opérationnalisation de la stratégie.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie d'aide pour le commerce:

- Le plan d'action détaillé pour la stratégie d'aide pour le commerce est élaboré et approuvé.

2

Assurer une meilleure appropriation nationale et régionale des conclusions de la 10ème conférence ministérielle de l'OMC:

- La feuille de route post-Nairobi est élaborée.

3

Contribuer à la mise en place d'un dispositif pour favoriser le développement des capacités technologiques, l'innovation et la compétitivité des pays de l'Afrique centrale:

- La région est dotée d'une stratégie de développement des capacités technologiques et l'innovation en vue de l'amélioration de la compétitivité de son économie;
- Les parties prenantes du développement des capacités technologiques et de la compétitivité sont identifiées, sensibilisées et disposent d'outils opérationnels.



TRADEComII PROGRAMME

  BUILDING ACP TRADE CAPACITY
RENFORCER LES CAPACITÉS COMMERCIALES DES ACP

CEEAC

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
COMMERCIALES DE LA CEEAC



BENEFICIAIRE

Communauté Économique
des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)



PAYS/REGION

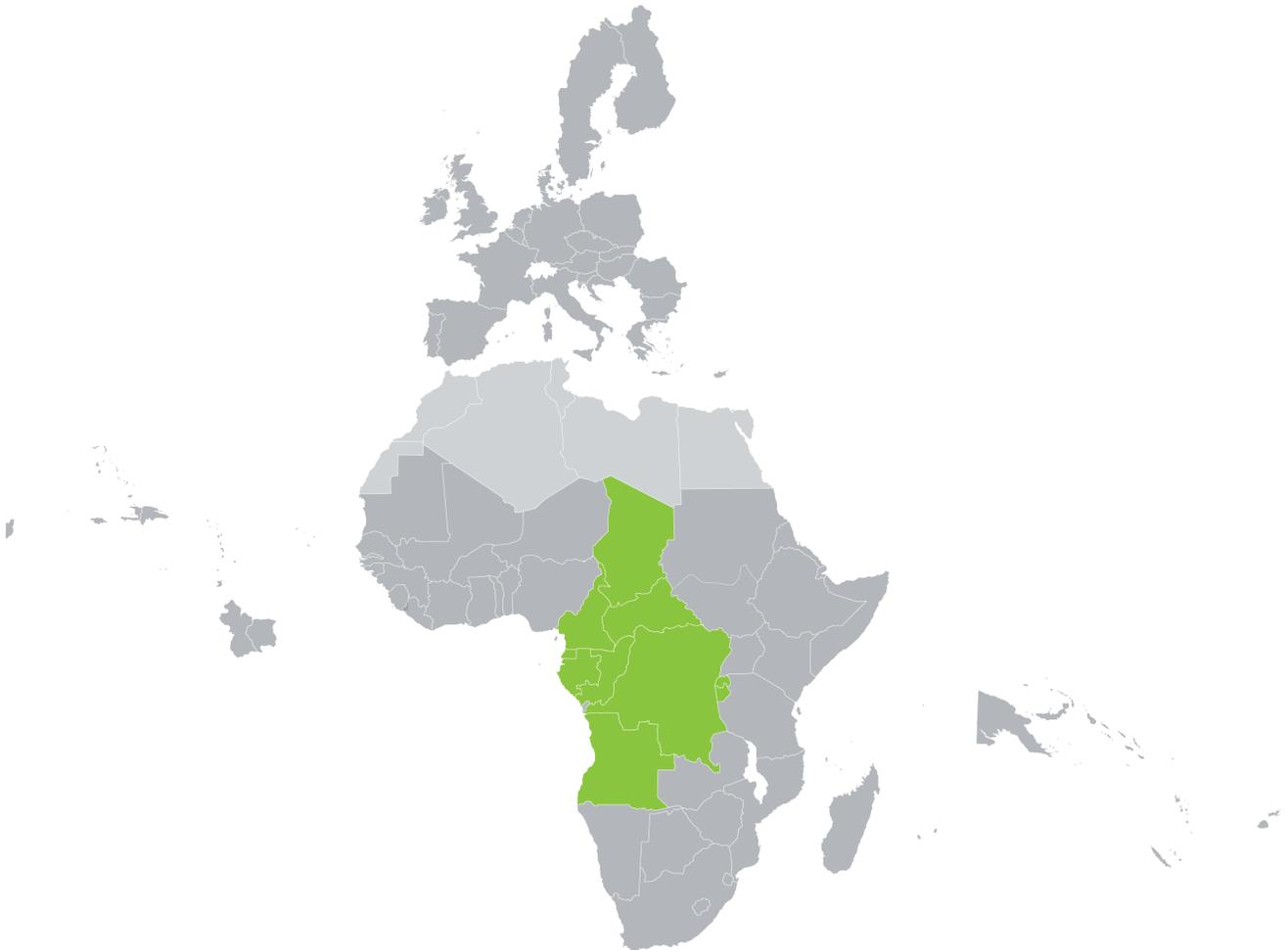
CEEAC



DATES (DEBUT/FIN)

S 21/07/2017

E 21/04/2018



TRADEComII

Programme funded by European Union
Programme financé par l'Union Européenne



at the request of ACP Group
à la demande du Groupe ACP



Implemented by AESA CONSORTIUM
Mis en œuvre par AESA CONSORTIUM





CARICOM

ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF UNIQUE (DAU) POUR LA REGION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE D'EVALUATION EN DOUANE DES ETATS MEMBRES DE LA CARICOM ET DES PAYS DU CARIFORUM



BENEFICIAIRE

Secrétariat du CARICOM et Direction du CARIFORUM



PAYS/REGION

Les États membres du CARICOM et la République dominicaine



DATES (DEBUT/FIN)

S 04/08/2017

E 04/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme résulte de deux requêtes conjointes et cible les administrations douanières des pays du CARIFORUM (les États membres du CARICOM et la République dominicaine). Il fait partie du Programme de travail de la section des politiques douanières et commerciales de la direction de l'intégration commerciale et économique du secrétariat de la CARICOM et de la direction du CARIFORUM. La mission impliquera une combinaison de travail de recherche documentaire et de rédaction, ainsi que des réunions avec les parties prenantes concernées afin d'obtenir les informations et les rétroactions nécessaires sur les exigences du DAU. Une fois que ces informations auront été dûment recueillies, analysées et harmonisées, une équipe d'experts les exploitera afin d'élaborer une ébauche de DAU conforme à la version 3 du modèle de données de l'OMD, Chapitre 3.

L'ensemble des activités conformément au deuxième objectif du Programme visent l'élaboration et la présentation de recommandations sur la manière dont les administrations douanières régionales peuvent adapter leurs systèmes d'information pour tenir compte de la fonctionnalité du nouveau DAU. Un atelier régional de formation et de consultation de trois jours sera organisé et réunira des agents des douanes, des statisticiens et des responsables en charge du commerce des États membres pour i) examiner le DAU régional et ses modalités de mise en œuvre et ii) dispenser une formation aux agents des douanes sur l'évaluation en douane.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Élaborer et présenter un DAU régional au secrétariat du CARICOM et à la direction du CARIFORUM pour le CARICOM et ensuite pour le CARIFORUM selon l'accord de partenariat économique (APE) et conformément la version 3 du modèle de données de l'OMD, Chapitre 3:

- Évaluation des DAU existants ou de tout autre document équivalent actuellement en vigueur dans les États du CARIFORUM achevée;
- Rédaction et présentation au secrétariat du CARICOM, à la direction du CARIFORUM et leurs pays respectifs d'un DAU conforme à la version 3 du modèle de données de l'Organisation mondiale des douanes.

2

Soutenir la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et les États du CARIFORUM en renforçant les capacités des agents des douanes en matière d'évaluations et de déclarations dans l'application des principes et des procédures du DAU:

- Amélioration et renforcement des capacités du personnel des administrations douanières du CARICOM/CARIFORUM;
- Disponibilité et exploitation adéquate du nouveau DAU destiné aux États membres du CARICOM et aux pays du CARIFORUM.



CARICOM

ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF UNIQUE (DAU) POUR LA REGION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE D'EVALUATION EN DOUANE DES ETATS MEMBRES DE LA CARICOM ET DES PAYS DU CARIFORUM



BENEFICIAIRE

Secrétariat du CARICOM et
Direction du CARIFORUM



PAYS/REGION

Les États membres du
CARICOM et la République
dominicaine



DATES (DEBUT/FIN)

S 04/08/2017

E 04/05/2018





GROUPE ACP A GENEVE

SOUTIEN CIBLE AU GROUPE ACP A GENEVE POUR RENFORCER LA PARTICIPATION DU GROUPE AUX NEGOCIATIONS MULTILATERALES SUR LE COMMERCE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU COMMERCE



BENEFICIAIRE

Groupe ACP à Genève



PAYS/REGION

Pays ACP



DATES (DEBUT/FIN)

S 22/02/2017

E 22/02/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme résulte d'une demande globale adressée au Tradecom II par le Groupe ACP à Genève. Le programme couvre les domaines d'intérêt du Groupe ACP – tels que l'agriculture, les subventions à la pêche, les réglementations internes des services, les règles de l'OMS, le traitement spécial et différencié, – conformément au sens et à la portée des négociations à l'OMC et dans le cadre de la préparation de la MC11.

Le plan du travail consiste en la production d'une série de livrables à travers l'ensemble des activités suivantes:

- L'élaboration d'études analytiques complètes et approfondies, ainsi que d'analyses de données/juridiques/économiques;
- L'organisation de réunions de réflexion, d'ateliers de travail ou de formations sur les négociations à l'OMC;
- Soutien consultatif menant à des positions de négociation sur les principaux domaines thématiques et d'autres domaines de négociation à de l'OMS : Élaboration de documents de synthèse sur les négociations relatives aux principaux domaines thématiques des négociations à l'OMC considérés comme prioritaires par le groupe ACP;
- Préparation de notes d'information sur l'état d'avancement général des préparatifs de la CM11 pour diffusion auprès des missions ACP de Genève et du Secrétariat ACP à travers le Bureau ACO de la même ville;
- Collecte et analyse des données;
- Document de synthèse de négociation composite sur les positions des ACP dans les domaines clés;
- Interprétation des projets de textes juridiques et des conclusions de la CM11;
- Rapports descriptifs sur l'état d'avancement.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Permettre aux délégations ACP à Genève de participer efficacement aux négociations/délibérations de l'OMC:

- La participation de l'équipe de négociation ACP au processus de négociation est réelle et les intérêts des ACP lors des négociations sont clairement identifiés et bien défendus;
- Élaboration des positions concrètes pour les négociations commerciales.

2

Amener les délégués des ACP à prendre part à l'élaboration projets de texte ou d'éléments juridiques à incorporer dans les conclusions des négociations de l'OMS:

- Prise en compte totale des positions des ACP dans les textes juridiques et conclusions de la CM 11, 2017.



GRUPE ACP A GENEVE

SOUTIEN CIBLE AU GROUPE ACP A GENEVE POUR RENFORCER
LA PARTICIPATION DU GROUPE AUX NEGOCIATIONS
MULTILATERALES SUR LE COMMERCE DANS LE CADRE DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU COMMERCE



BENEFICIAIRE

Groupe ACP à Genève



PAYS/REGION

Pays ACP



DATES (DEBUT/FIN)

S 22/02/2017

E 22/02/2018





ZAMBIE

RENFORCEMENT DU CADRE LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL EN ZAMBIE



BENEFICIAIRE

Ministère du commerce et de l'industrie (MCTI)



PAYS/REGION

Zambie



DATES (DEBUT/FIN)

S 29/06/2017

E 29/03/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme résulte de deux requêtes.

Conformément à l'objectif 1, le programme vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel relatif aux recours commerciaux à travers la révision et l'actualisation de l'avant-projet de loi type et du guide qui facilitera la mise en œuvre du projet de loi sur les recours commerciaux au niveau national. En outre, l'équipe d'experts fera avancer les travaux nécessaires à l'harmonisation de la législation sur les recours commerciaux.

Le deuxième objectif est motivé par la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle dans les négociations commerciales en faveur du Ministère du commerce et de l'industrie (MCTI) et des acteurs concernés dans le but de consolider la participation et la place du pays dans les débats régionaux et multilatéraux. Une série de consultations avec le MCTI et les autres ministères compétents seront menées, ainsi que des examens complets des politiques nationales et des pratiques pour l'élaboration des positions sur certaines négociations à l'OMC, négociations TFTA et la mise en œuvre des APE. Dans ce contexte, un atelier de deux jours sera également organisé pour présenter et débattre des positions clés et stratégies de la Zambie dans les négociations commerciales et de leur mise en œuvre ultérieure, y compris de l'accord de partenariat économique intérimaire entre les régions de l'Afrique orientale et australe et l'UE.

L'objectif 3 est axé sur le secteur minier. L'équipe d'experts appuiera (i) l'élaboration des directives pour régulariser le système de commercialisation et d'exportation des pierres précieuses et de l'or, contribuant ainsi à la lutte contre l'exploitation minière illégale et le commerce illicite de l'or et des pierres précieuses; et (ii) les travaux des autorités zambiennes dans l'élaboration d'une stratégie de diversification des exportations qui nécessite la mise en place d'un système de conformité transparent pour les exportations d'or et de pierres précieuses.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Renforcer le cadre légal et institutionnel relatif aux recours commerciaux en Zambie:

- Renforcement du cadre légal et réglementaire sur les recours commerciaux.

Renforcer les capacités institutionnelles dans les négociations commerciales et leur mise en œuvre:

- Conception et réalisation du programme de renforcement des capacités adapté pour les principales parties prenantes au niveau national;
- Position directrice sur l'OMC et la mise en œuvre des APEI, ainsi que des négociations commerciales régionales élaborées et partagées avec les autorités nationales.

3

Élaborer une stratégie pour la diversification du secteur minier et de la base des exportations:

- Élaboration d'un document de stratégie pour soutenir la Zambie dans la diversification de son secteur minier grâce à l'exploitation de nouveaux gisements (or et pierres précieuses).



ZAMBIE

RENFORCEMENT DU CADRE LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL EN ZAMBIE



BENEFICIAIRE

Ministère du commerce et
de l'industrie (MCTI)



PAYS/REGION

Zambie



DATES (DEBUT/FIN)

S 29/06/2017

E 29/03/2018





ÎLE MAURICE

RENFORCER LA COMPETITIVITE DES EXPORTATIONS
POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE À MAURICE, EN
PARTICULIER DANS LE CONTEXTE DE LA MISE EN
ŒUVRE DE L'APE-I



BENEFICIAIRE

Ministère des affaires
étrangères, de l'intégration
régionale et du commerce
international



PAYS/REGION

Île Maurice



DATES (DEBUT/FIN)

S 27/06/2017

E 27/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Dans le cadre de des APE-i, Maurice est en mesure d'avoir un accès en franchise de droits et sans contingent au marché de l'UE. Cependant, Maurice continue de faire face à plusieurs défis qui doivent être résolus afin de renforcer l'économie et ses résultats à l'exportation. Ces défis consistent à:

(i) Renforcer l'intégration régionale et les liens en vue d'accroître l'utilisation de l'accès élevé inhérent au marché. Malgré l'accès au marché élevé disponible sur les marchés régionaux, l'utilisation est relativement faible. Cela est dû en partie à la faiblesse des informations sur le marché et au soutien au marché visé de ces marchés. En raison du manque d'informations sur le marché et d'études de marché, il est difficile pour les exportateurs d'accroître leur pénétration de ces marchés. Bien que Maurice ait une présence institutionnelle relativement forte dans les blocs commerciaux régionaux tels que la SADC et le COMESA, il est possible d'accroître cette présence. Le nombre limité de lignes maritimes entre Maurice et les marchés régionaux entraîne également des coûts de fret élevés pour les exportateurs.

(ii) Disparité entre les sexes sur le marché du travail mauricien. Les disparités entre les sexes sont toujours présentes sur le marché du travail mauricien. Cela est évident lorsque des indicateurs tels que les taux de chômage (chômage féminin à 12,2 % en 2013 contre 5,3 % pour les hommes) et les taux d'activité (45,5 % pour les femmes contre 75,1 % pour les hommes) sont pris en compte. Des preuves anecdotiques suggèrent également qu'un pourcentage significatif de femmes professionnelles qualifiées (ayant une éducation secondaire et/ou supérieur) ne cherchent pas d'emploi.

(iii) Accroissement des conseils et du soutien requis par le secteur privé. Les défis du secteur privé ont été soulignés en termes de coûts, de manque d'incitations et de manque de soutien institutionnel comme étant les trois principaux obstacles à la réalisation de ses propres objectifs énoncés ou objectifs obligatoires fixés par la réglementation.

Double objectif :

- Améliorer l'environnement des affaires pour les PME exportatrices;
- Promouvoir les exportations du secteur privé mauricien, y compris les PME, les femmes et les jeunes entrepreneurs.

RESULTATS DU PROGRAMME

- 1 Améliorer l'environnement des affaires pour les PME exportatrices:
 - Renforcement des capacités de qualité et des normes à l'appui de la compétitivité des PME;
 - Amélioration de l'accès aux services d'intelligence économique de l'UE et des régions par les PME.

- 2 Promouvoir les exportations du secteur privé mauricien, y compris les PME, les femmes et les jeunes entrepreneurs:
 - Renforcement des capacités d'exportation des jeunes et des femmes commerçantes dans le cadre de l'APE-i;
 - Le secteur privé, y compris les commerçants femmes et jeunes, sont conscients des opportunités commerciales et des avantages découlant de l'APE-i et de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.



ÎLE MAURICE

RENFORCER LA COMPETITIVITE DES EXPORTATIONS
POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE À MAURICE, EN
PARTICULIER DANS LE CONTEXTE DE LA MISE EN
ŒUVRE DE L'APE-I



BENEFICIAIRE

Ministère des affaires
étrangères, de l'intégration
régionale et du commerce
international



PAYS/REGION

Île Maurice



DATES (DEBUT/FIN)

S 27/06/2017

E 27/04/2018





SENEGAL

RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMERCIALES DU SENEGAL: FACILITATION DES ECHANGES, ACCES AU MARCHÉ ET MESURES DE DEFENSE COMMERCIALE



BENEFICIAIRE

République du Sénégal



PAYS/REGION

Sénégal



DATES (DEBUT/FIN)

S 02/10/2017

E 02/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet résulte de six requêtes et s'appuie sur quatre composantes thématiques : la facilitation des échanges (1), les subventions aux pêcheries (2), les instruments de défense commerciale (3) et le commerce des services (4).

L'objectif de la composante 1 est d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges par le renforcement des capacités en matière de contrôles sanitaires et phytosanitaires et d'évaluation de la conformité, à travers la réalisation d'une étude, d'un Plan d'action et l'organisation d'un atelier de restitution.

La composante 2 vise à fournir une analyse complète des subventions aux pêcheries et de favoriser un ajustement du Sénégal aux règles et politiques en vigueur à l'OMC.

L'objectif de la composante 3 est de favoriser une optimisation des Instruments de défense commerciale à travers la réalisation d'une étude de benchmarking sur l'utilisation des instruments de défense commerciale, l'actualisation du cadre réglementaire, l'élaboration d'un protocole d'alerte et de veille, l'organisation d'un atelier de restitution et d'une session de sensibilisation et de formation.

La composante 4 a pour but d'aider le Sénégal à tirer un profit optimal de la Dérogation sur les services pour les PMA à l'OMC. A cet effet, une étude sera menée incluant des propositions concrètes de négociations que le pays pourra présenter et défendre dans les négociations sur le commerce des services à l'OMC.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges au Sénégal.

Contribution à la mise en œuvre effective de l'Accord sur la facilitation des échanges au Sénégal:

- ↳ L'Accord sur la facilitation des échanges est mis en œuvre au Sénégal.

2

Analyse des subventions aux pêcheries et Ajustement du Sénégal aux règles et politiques à l'OMC.

Disposer d'informations sur les gains et risques liés aux politiques de subventions aux pêcheries au Sénégal et à l'OMC:

- ↳ Les résultats de l'étude sur les subventions aux pêcheries sont disponibles et le Sénégal s'ajuste aux négociations et à la mise en œuvre des accords de l'OMC.

3

Optimisation de l'utilisation des Instruments de défense commerciale par le Sénégal.

Utilisation optimale des instruments de défense commerciale par le Sénégal:

- ↳ Les instruments de défense commerciale au niveau régional et multilatéral sont mieux utilisés par le Sénégal.

4

Mise en œuvre de la Dérogation sur les services pour les PMA à l'OMC.

Contribution à la mise en œuvre effective de la dérogation spécifique pour les PMA par le Sénégal:

- ↳ Les offres notifiées à l'OMC dans le cadre de la dérogation sur les services sont étudiées et vulgarisées en vue de leur mise en œuvre de façon optimale par le Sénégal.



SENEGAL

RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMERCIALES
DU SENEGAL: FACILITATION DES ECHANGES,
ACCES AU MARCHÉ ET MESURES DE DEFENSE
COMMERCIALE



BENEFICIAIRE

République du Sénégal



PAYS/REGION

Sénégal



DATES (DEBUT/FIN)

S 02/10/2017

E 02/04/2018





PACPS

RENFORCER LA FACILITATION DES ECHANGES ET LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DANS CERTAINS PACPS CIBLES



BENEFICIAIRE

Département des ressources et du développement - Division du commerce et des investissements et les douanes de la République des Îles Marshall

Association samoane des fabricants et exportateurs (Samoa) - Samoa

Département des ressources et du développement FSM

Gouvernement de Kiribati - Services des douanes



PAYS/REGION

République des Îles Marshall, Samoa, Micronésie (EFM), Kiribati



DATES (DEBUT/FIN)

S 15/06/2017

E 15/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme a été élaboré à la suite des demandes des quatre pays PACP suivants, à savoir la République des Îles Marshall, le Samoa, les États fédéraux de Micronésie et Kiribati.

Le programme est motivé par deux facteurs principaux différents affectant les pays ciblés a) la facilitation du commerce et b) les problèmes de compétitivité du secteur privé. La facilitation des échanges a des implications importantes pour la compétitivité des exportations d'un pays car les entreprises ont continuellement besoin d'un accès efficace aux matières premières, aux biens intermédiaires et aux biens d'équipement importés. Les avantages des «frontières fluides» et l'amélioration de la logistique commerciale sont des sources importantes d'avantage concurrentiel qui sont encore plus critiques dans le monde actuel du partage croissant de la production mondiale, raccourcissant les cycles de vie des produits et intensifiant la concurrence mondiale. Même s'il existe des avantages pour tous les pays, la nécessité d'une facilitation efficace des échanges est la plus grande pour les pays du Pacifique car leur commerce dépend, entre autres choses, de l'efficacité des contrôles aux frontières et des mécanismes de transit.

Les pays ACP du Pacifique font face à un certain nombre de défis qui limitent leur capacité à tirer parti des opportunités disponibles sur le marché économique mondial. Le manque de compétitivité des exportations du secteur primaire est l'une des contraintes majeures aux résultats à l'exportation des PACP. L'agriculture, l'aquaculture et la foresterie offrent un grand potentiel, mais la région doit être en mesure de garantir l'approvisionnement, de maintenir la qualité et d'accroître la compétitivité de ses produits.

Le projet était axé sur:

- l'évaluation de l'adéquation et la robustesse des instruments de collecte de données douanières dans la République des Îles Marshall (RMI);
- la viabilité et la gestion de la mise en place d'un guichet unique électronique à Kiribati;
- la compétitivité des PME exportatrices des États fédérés de Micronésie et du Samoa.



PACPS

RENFORCER LA FACILITATION DES ECHANGES ET LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DANS CERTAINS PACPS CIBLES

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Pour la République des Îles Marshall .

- La fiabilité et l'adéquation des instruments de collecte de données douanières de la République des Îles Marshall ont été évaluées, et les données commerciales (2-13-2015) ont été mises à jour au SH 2012;
- Examiner le cadre législatif actuel et les procédures, les processus et formulaires officiels existants de classification des produits pour l'enregistrement des informations sur les produits commerciaux dans la République des Îles Marshall;
- Projet de dispositions légales requises pour modifier le cadre législatif de la RIM afin d'intégrer la mise en œuvre de la nomenclature de classification des produits du SH et les règlements, les procédures, les processus et les formulaires officiels pertinents dans lesquels la classification des produits est enregistrée;
- Élaborer une liste tarifaire nationale (avec des subdivisions nationales) selon les éditions 2012 et 2017 de la nomenclature du SH (SH 2012 et SH 2017).

2

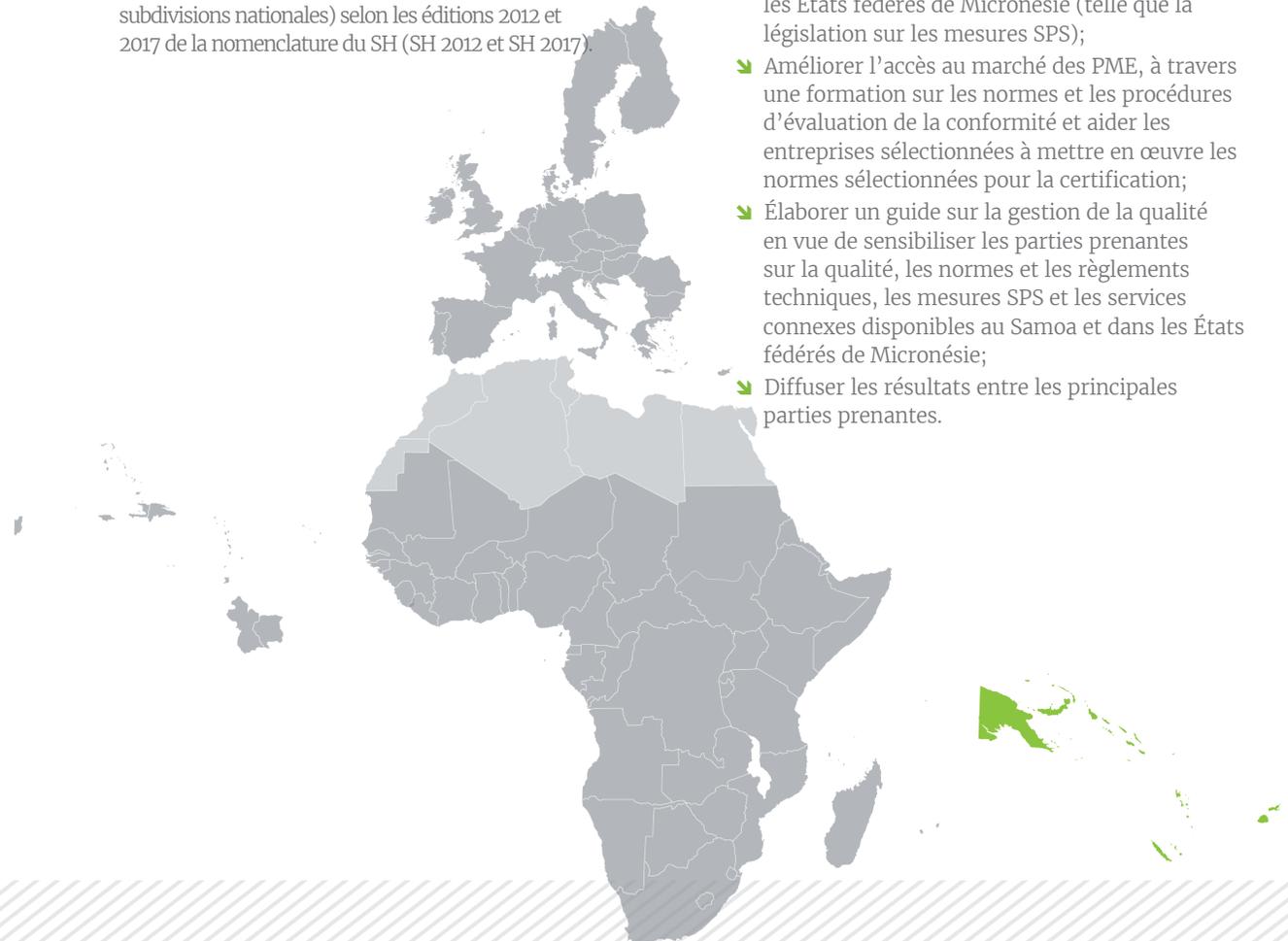
Pour Kiribati .

- Effectuer une évaluation complète de la viabilité du guichet unique, y compris une faisabilité économique et technique, et une évaluation de l'environnement juridique et institutionnel actuel;
- Identifier des solutions basées sur les résultats et recommander un modèle de meilleures pratiques pour un système de guichet unique basé sur les directives de l'OMD;
- Préparer un plan de mise en œuvre détaillé et un budget pour la mise en œuvre d'un système de guichet unique, y compris le cadre juridique inhérent, et les soumettre à l'Administration des douanes de Kiribati pour validation.

3

Pour Samoa et FSM .

- Examen du cadre réglementaire politique, législatif et institutionnel au Samoa et dans les États fédérés de Micronésie (telle que la législation sur les mesures SPS);
- Améliorer l'accès au marché des PME, à travers une formation sur les normes et les procédures d'évaluation de la conformité et aider les entreprises sélectionnées à mettre en œuvre les normes sélectionnées pour la certification;
- Élaborer un guide sur la gestion de la qualité en vue de sensibiliser les parties prenantes sur la qualité, les normes et les règlements techniques, les mesures SPS et les services connexes disponibles au Samoa et dans les États fédérés de Micronésie;
- Diffuser les résultats entre les principales parties prenantes.





COMESA

AMELIORER LE PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION COMMERCIALE DU COMESA



BENEFICIAIRE

Secrétariat du COMESA



PAYS/REGION

19 États membres -Burundi, Comores, République démocratique du Congo (RDC), Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie et Zimbabwe



DATES (DEBUT/FIN)

S 18/04/2017

E 19/04/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme est structuré en quatre principales parties motivées par le fait que :

- La région du COMESA a une bonne compréhension des caractéristiques des secteurs de services de la région lui permettant de mettre en place les meilleures stratégies pour prendre des engagements en matière de libéralisation;
- Les règles d'origine du COMESA exigent que les négociants démontrent que les marchandises répondent aux critères d'origine et de contenu étranger, et que les marchandises échangées doivent être accompagnées d'un certificat établi manuellement, de sorte que le secteur privé doit engager des coûts pour se rendre aux bureaux où ces certificats sont établis;
- Les économies de marché émergentes et en particulier les BRICS augmentent leur part du commerce mondial et réalisent d'importantes percées en termes d'opportunités de commerce et d'investissement, et de technologies favorables au développement. Pour sa part, le COMESA a enregistré des taux de croissance supérieurs à 6 % au cours de la dernière décennie. Il est donc essentiel que le COMESA élabore des stratégies et identifie des points d'entrée afin de s'engager avec les économies de marché émergentes, notamment dans les domaines de la valeur ajoutée, de la diversification des marchés, de la technologie, de la compétitivité et du marché d'exportation en expansion;
- L'urgente nécessité pour les experts commerciaux de la région du COMESA d'intégrer les cadres analytiques en faveur des femmes et des jeunes dans la programmation pour une plus grande intégration commerciale;

Le programme prévoit la réalisation d'études, d'un cadre de négociation ainsi que la conception d'un certificat d'origine électronique, le développement et l'installation du module de formation en ligne du COMESA sur le commerce et les femmes/jeunes. En outre, le programme élaborera un cadre pour un soutien global aux commerçants transfrontaliers femmes et jeunes dans la région et un kit d'information sur le régime commercial simplifié du COMESA et d'autres outils de facilitation du commerce pour les commerçants transfrontaliers femmes et jeunes.

Le programme vise à :

- Fournir une base de connaissances pour la participation effective des États membres du COMESA à la négociation et à la mise en œuvre du deuxième niveau des engagements de libéralisation du commerce régional des services du COMESA;
- Revoir les règles d'origine du COMESA et déterminer leur impact sur le commerce et l'industrialisation intra-COMESA;
- Explorer les opportunités de repositionnement du COMESA avec les économies émergentes; et
- Renforcer les compétences en matière de programmation des professionnels du commerce dans les domaines de l'intégration des femmes et des jeunes commerçants dans le programme d'intégration commerciale régionale du COMESA.



COMESA

AMELIORER LE PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION COMMERCIALE DU COMESA

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Les États membres du COMESA utilisent leur connaissance accrue et leurs outils améliorés pour négocier avec succès et mettre en œuvre le deuxième niveau des engagements de libéralisation du commerce régional des services du COMESA:

- Les fonctionnaires du COMESA ont amélioré leurs connaissances techniques et sont donc mieux à même de négocier dans le cadre du premier tour du deuxième niveau;
- Les fonctionnaires du COMESA sont mieux préparés à la négociation de l'Accord sur les mouvements temporaires de personnes (Mode IV);
- Les fonctionnaires du COMESA sont mieux préparés à la négociation des Accords de reconnaissance mutuelle.

3

Le COMESA et ses États membres sont mieux préparés à explorer les opportunités de commerce et d'investissement avec les économies émergentes:

- Opportunités permettant aux États membres du COMESA de tirer profit de leurs relations avec les économies émergentes identifiées;
- Stratégies visant à exploiter les avantages des opportunités identifiées spécifiées.

2

Les règles d'origine du COMESA sont passées en revue à la lumière de leur impact sur le commerce intra-COMESA et l'industrialisation:

- Une étude de base mise à jour sur les règles d'origine du COMESA et leur impact sur le commerce et l'industrialisation intra régionaux ainsi que des recommandations sont disponibles;
- Un certificat d'origine électronique approprié est disponible et en attente d'approbation des organes de politique du COMESA.

4

Les professionnels du commerce développent de meilleures compétences en matière de programmation dans les domaines de l'intégration des femmes et des jeunes commerçants dans le programme d'intégration commerciale régionale du COMESA:

- Le module de formation en ligne sur le commerce et la parité du COMESA et les directives de planification sont élaborés et installés;
- Un cadre de soutien global en faveur des femmes et des jeunes commerçants transfrontaliers à petite échelle s'est développé.



RWANDA

SOUTIEN AU RWANDA EN VUE D'AMÉLIORER SON ENVIRONNEMENT DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET LA FACILITATION DES EXPORTATIONS POUR LES PME



BENEFICIAIRE

Le Ministère du commerce et de l'industrie au Rwanda



PAYS/REGION

Rwanda



DATES (DEBUT/FIN)

S 12/01/2018

E 12/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme repose sur les lacunes évidentes dans l'environnement du commerce électronique du pays, malgré le fait que le gouvernement du Rwanda ait adopté le Plan national d'infrastructure d'information et de communication (NICI) en 2000. Le premier Plan NICI, NICI I (2000-2005) a mis l'accent sur la création d'un environnement favorable afin de promouvoir le développement et la croissance du secteur des TIC au Rwanda. Il s'agissait notamment, mais sans s'y limiter, des cadres institutionnels, légaux et réglementaires appropriés qui soutiendraient le développement rapide du secteur des TIC au Rwanda, dynamiseraient l'industrie des télécommunications et réduiraient les barrières à l'entrée sur le marché des télécommunications.

La troisième phase du plan NICI (2011-2015) reposait sur les deux phases précédentes conduisant plus rapidement le Rwanda à la phase finale du processus NICI. Au cours de cette phase, l'accent a été mis sur le développement des services dans cinq domaines d'intervention à savoir l'administration en ligne, le développement communautaire, le développement du secteur privé, la cyber sécurité et le développement des compétences.

En ce qui concerne le secteur du conditionnement en raison de l'absence d'un secteur du conditionnement développé au Rwanda, les exportateurs doivent actuellement importer des emballages avant de pouvoir exporter. Cette question d'offre demeure encore compliquée à cause de l'interdiction d'importer des plastiques. L'importation de matériaux de conditionnement est l'une des causes possibles des coûts de production élevés qui réduisent par conséquent la compétitivité des produits manufacturés rwandais sur les marchés régionaux et internationaux. Il y a également un manque de connaissances et d'expertise en matière d'emballages de première qualité ainsi que l'absence d'infrastructure de conditionnement. Ce programme de soutien répond donc aux besoins généraux du Ministère du commerce du Rwanda.

Le programme vise à:

- Améliorer l'environnement du commerce électronique au Rwanda; et
- Promouvoir les exportations du secteur privé rwandais, y compris les PME.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Améliorer l'environnement du commerce électronique au Rwanda:

- Un cadre pour un environnement favorable au commerce électronique développé;
- Un cadre pour la plateforme d'information commerciale rwandaise (RBI) créé.

2

Promouvoir les exportations du secteur privé rwandais, y compris les PME:

- Les capacités des institutions d'appui au commerce en matière de soutien au conditionnement des PME ont été renforcées;
- Le secteur privé est conscient des opportunités commerciales et des avantages de l'APE EAC-UE.



RWANDA

SOUTIEN AU RWANDA EN VUE D'AMÉLIORER SON ENVIRONNEMENT DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET LA FACILITATION DES EXPORTATIONS POUR LES PME



BENEFICIAIRE

Le Ministère du commerce et de l'industrie au Rwanda



PAYS/REGION

Rwanda



DATES (DEBUT/FIN)

S 12/01/2018

E 12/05/2018





TCHAD

APPUI AUX POLITIQUES COMMERCIALES DU TCHAD



BENEFICIAIRE

République du Tchad



PAYS/REGION

Tchad



DATES (DEBUT/FIN)

S 02/10/2017

E 22/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce projet résulte de quatre requêtes et s'articule autour de trois composantes thématiques : les procédures du commerce extérieur et les formalités douanières (1) ; les politiques commerciales (2) ; et les statistiques du commerce extérieur, notamment dans le domaine des services (3).

La première composante a pour objectif la rationalisation des procédures du commerce extérieur et des formalités douanières dans le but d'arriver à une mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges en élaguant les préalables administratifs non nécessaires.

La composante 2 vise à aider le Tchad à améliorer ses capacités institutionnelles en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques commerciales, à travers une formation des agents publics et privés dans les domaines essentiels des négociations commerciales multilatérales et régionales.

La composante 3 porte sur un appui continu (150 jours de travail) de l'expert statisticien à la Direction des statistiques du commerce extérieur au sein du Ministère du commerce. Cet appui a été conçu pour améliorer le dispositif actuel de production de statistiques et renforcer les capacités de traitement et d'analyse des agents public.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Appui à la rationalisation des procédures du commerce extérieur et des formalités douanières.

Rationalisation des formalités douanières et amélioration des procédures de facilitation des échanges:

- Les formalités douanières sont allégées et les procédures de facilitation des échanges améliorées.

2

Appui à l'amélioration des capacités institutionnelles en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques commerciales.

Capacitation des services du ministère du commerce pour une meilleure prise en charge des politiques commerciales:

- Les agents du ministère du commerce sont préparés et formés à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques commerciales et un Plan d'action de suivi des négociations commerciales est élaboré.

3

Appui au renforcement des statistiques du commerce extérieur et des services.

Amélioration des processus de collectes des données statistiques en matière de commerce, notamment dans le domaine des services:

- Les données statistiques sont collectées, mises à jour et contribuent à la facilitation du commerce extérieur du Tchad, notamment dans le domaine des services.



TCHAD

APPUI AUX POLITIQUES COMMERCIALES DU TCHAD



BENEFICIAIRE

République du Tchad



PAYS/REGION

Tchad



DATES (DEBUT/FIN)

S 02/10/2017

E 22/05/2018





KENYA

SOUTIEN CIBLE AU KENYA EN VUE DE DEVELOPPER UN SYSTEME DE CONFORMITE DE LA CHAÎNE DE VALEUR BASE SUR LES ACTEURS ET LES «BONNES PRATIQUES» POUR LES EXPORTATIONS VERS L'UE



BENEFICIAIRE

Conseil kényan des fleurs (KFC), Bloc commercial d'Abardarés (ATB), Alliance agroalimentaire et agro-industrielle du Kenya (KAAA);
 Association des fabricants du Kenya (KAM) Alliance agro-alimentaire et agro-industrielle du Kenya - KAAA);
 Association aquacole du Kenya (AAK), Alliance agro-alimentaire et agro-industrielle du Kenya (KAAA)



PAYS/REGION

Kenya



DATES (DEBUT/FIN)

S 12/09/2017

E 12/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Les produits agricoles tels que le thé, le café, les fruits, les légumes et les fleurs fraîches constituent la majeure partie des exportations du Kenya. L'un des nombreux défis pour des pays comme le Kenya est de renforcer et de pérenniser le lien avec les chaînes de valeur régionales et mondiales en répondant de plus en plus aux exigences du marché, en particulier les exigences d'exportation basées sur l'agriculture, de façon compétitive afin de saisir et maintenir l'accès au marché, et d'améliorer leur productivité pour une expansion soutenue des exportations.

Le commerce extérieur des produits agricoles est également entravé par son manque relatif de compétitivité, dû en grande partie aux obstacles non tarifaires (ONT). Les obstacles non tarifaires renvoient aux restrictions quantitatives et aux limitations spécifiques qui constituent des obstacles au commerce. Ces restrictions et limitations sont souvent intégrées dans les lois, les règlements, les pratiques et les exigences autres que les tarifs. Elles comprennent les impositions non tarifaires, les pratiques et politiques commerciales restrictives, les procédures et pratiques douanières et administratives, les obstacles techniques au commerce (OTC) et les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

Ces obstacles au commerce, lorsqu'ils ne sont pas levés de manière adéquate et cohérente, compromettent les perspectives des exportateurs et, plus généralement, renforcent le potentiel d'expansion et de croissance des échanges commerciaux et augmentent l'échelle internationale visant à bénéficier pleinement de la rentabilité régionale et des chaînes de valeur mondiales. Non seulement ces obstacles empêchent les entreprises exportatrices de maximiser leur production et leur potentiel commercial, mais elles envoient des signaux indésirables aux investisseurs potentiels.

En ce qui concerne le commerce extérieur du pays, l'UE continue d'être le deuxième partenaire commercial du Kenya après le continent africain.

Dans le contexte de la promotion d'une compétitivité soutenue et de l'accès à l'UE et à d'autres marchés d'exportation, ce programme vise à :

- développer un système de conformité de la chaîne de valeur dirigé par les parties prenantes et les «bonnes pratiques» pour les exportations de l'horticulture, de la fabrication et de l'aquaculture;
- améliorer la capacité des bénéficiaires à accéder à la conformité de la chaîne de valeur et aux exigences d'exportation; et
- intégrer les exigences d'exportation reconnues et les «bonnes pratiques» dans les secteurs public et privé dans le système de conformité de la chaîne de valeur dirigé par les parties prenantes.



KENYA

SOUTIEN CIBLE AU KENYA EN VUE DE DEVELOPPER UN SYSTEME DE CONFORMITE DE LA CHAÎNE DE VALEUR BASE SUR LES ACTEURS ET LES «BONNES PRATIQUES» POUR LES EXPORTATIONS VERS L'UE

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Développer un système de conformité de la chaîne de valeur dirigé par les parties prenantes et les «bonnes pratiques» pour les exportations de l'horticulture, de la fabrication et de l'aquaculture:

- Un système de conformité de la chaîne de valeur pour les exportations dirigé par les parties prenantes et les «bonnes pratiques» est développé;
- Un cadre sectoriel pour le principal processus consultatif des parties prenantes et la mise en œuvre du système de conformité de la chaîne de valeur pour les exportations est développé.

2

Améliorer la capacité des bénéficiaires à accéder aux exigences de conformité et d'exportation de la chaîne de valeur qui améliorent et soutiennent l'accès à l'UE et aux autres marchés d'exportation:

- La conformité de la chaîne de valeur et les exigences d'exportation accessibles aux bénéficiaires;

- Un cadre sectoriel pour la mise à jour du système de conformité de la chaîne de valeur pour les exportations est développé.

3

Intégrer les exigences d'exportation reconnues et les «bonnes pratiques» dans les secteurs public et privé dans le système de conformité de la chaîne de valeur dirigé par les parties prenantes:

- Examen par les pairs du système de conformité de la chaîne de valeur dirigé par les parties prenantes et les «bonnes pratiques de conformité» avec les principales autorités sectorielles;
- Exigences d'exportation et «bonnes pratiques» intégrées dans le système de conformité dirigé par les parties prenantes.





MSG

AMELIORER L'EFFICACITE DES SERVICES DE FACILITATION DU COMMERCE DU GROUPE MULTIPARTITE



BENEFICIAIRE

Le Secrétariat du Groupe de Pays mélanésiens fers



PAYS/REGION

Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Vanuatu



DATES (DEBUT/FIN)

S 13/07/2017

E 13/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet a été développé suite à trois demandes du Secrétariat du Groupe de pays mélanésiens fers (MSG).

Le projet repose sur le fait que depuis la création du Groupe de pays mélanésiens fers en 1988, les procédures et systèmes liés au commerce sont restés peu développés et, par conséquent, ne sont pas compatibles avec la modernisation du reste du monde avec lequel ils interagissent. L'inefficacité et la paperasserie administrative prévalent. Les procédures et les systèmes permettant de faciliter le flux des échanges restent compliqués, lents et peu conviviaux. Le délai d'acheminement des marchandises dans la sous-région MSG reste long, en plus du coût élevé des affaires dans la sous-région MSG. Cela implique qu'en général, il n'est pas facile de faire des affaires en Mélanésie.

Le projet devra :

- Renforcer les opérations de la Division du commerce du Secrétariat du Groupe de pays mélanésiens fers en vue de surveiller efficacement les flux commerciaux intra régionaux et internationaux ;
- Identifier les défis de la connectivité des transports aériens et maritimes entre les États membres du Groupe de pays mélanésiens fers et recommander des améliorations appropriées en matière de facilitation des échanges ; et
- Améliorer l'accès aux outils liés au commerce et le partage de l'information commerciale.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Renforcer les opérations des divisions liées au commerce du Secrétariat du Groupe de pays mélanésiens fers en vue de surveiller efficacement les flux commerciaux intra régionaux et internationaux:

- Les défis limitant l'efficacité des divisions du Secrétariat du Groupe de pays mélanésiens fers chargé de surveiller le commerce intra régional et international ont été identifiés;
- La capacité de la Division du commerce du Secrétariat du Groupe de pays mélanésiens fers visant à surveiller le commerce intra régional et international a été renforcée.

2

Identifier les défis de la connectivité des transports aériens et maritimes entre les États membres du Groupe de pays mélanésiens fers et recommander des améliorations appropriées en matière de facilitation des échanges:

- L'évaluation de l'efficacité de la connectivité du transport aérien dans la région MSG a été réalisée et les recommandations d'amélioration ont évolué;

3

Les principaux aspects et recommandations de la récente étude sur le transport maritime ont été révisés et les améliorations appropriées de la connectivité commerciale ont été préparées.

Améliorer l'accès aux outils liés au commerce et le partage de l'information commerciale:

- Un répertoire d'entreprises MSG à jour et en ligne est élaboré et diffusé;
- Informations sur la facilitation du commerce, les opportunités commerciales et les résultats des projets partagés.



MSG

AMELIORER L'EFFICACITE DES SERVICES DE FACILITATION DU COMMERCE DU GROUPE MULTIPARTITE



BENEFICIAIRE

Le Secrétariat du Groupe de Pays mélanésiens fers



PAYS/REGION

Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Vanuatu



DATES (DEBUT/FIN)

S 13/07/2017

E 13/05/2018





OECO

SERVICE DE L'OECO ET POLITIQUES COMMERCIALES COMMUNES EN MATIERE DE PÊCHE



BENEFICIAIRE

Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)



PAYS/REGION

États de l'OECO



DATES (DEBUT/FIN)

S 31/07/2017

E 22/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce projet résulte de 3 requêtes et est articulé en 3 composantes : (I) Faire face à la convergence des cadres réglementaires encadrant les services dans l'Union économique de l'OECO pour les 4 secteurs cibles ; (ii) Renforcer la capacité de l'OECO en matière de conception de projet et de gestion dans le domaine de l'aide lié au commerce ; (iii) élaborer une approche OECO pour les négociations relatives aux subventions à la pêche dans le système commercial multilatéral.

Le projet a commencé par la composante 3, jugée prioritaire par la Commission de l'OECO à la lumière de la CM11 de décembre 2017. Un atelier de trois jours s'est tenu en novembre pour débattre et réfléchir sur l'identification et l'élaboration d'une position de l'OECO et d'une stratégie de négociation sur les subventions à la pêche et les questions connexes.

Le premier composant vise à soutenir la commission de l'OECO et les États membres dans l'élaboration des politiques communes en matière de services dans l'OECO pour la réglementation des services dans un seul espace domestique. L'équipe d'experts engagés procède en ce moment à une évaluation des politiques nationales et régionales dans le secteur des services et identifie les priorités sur la base de consultations avec les bénéficiaires et le secteur privé. L'objectif est d'identifier les activités de services ayant un potentiel à l'exportation et de préparer une évaluation afin d'entreprendre des réformes du cadre réglementaire, législatif et institutionnel pour permettre le fonctionnement d'un marché interne des services pour les secteurs de services cibles.

La deuxième composante concerne les besoins de la région en termes de conception et de gestion de projet. À cet égard, des ateliers théoriques et pratiques spécifiques seront organisés à l'intention de publics de deux catégories de public : ceux ayant de l'expérience dans la conception et la gestion de projet et ceux qui en ont moins.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Faire face à la convergence des cadres réglementaires relatifs aux services dans l'Union économique de l'OECO pour les quatre secteurs visés:

- Identification des points forts et des faiblesses des régimes juridiques, réglementaires et institutionnels du secteur des services dans l'Union économique de l'OECO dans quatre secteurs cibles. Il s'agit des services professionnels, y compris les services d'enseignement à l'étranger, les services de santé et de bien-être, les services culturels et les services des technologies de l'information et de la communication;
- Identification des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles nécessaires à l'application effective du libre accès au marché dans un espace économique unique; et la conception d'un plan de mise en œuvre.

2

Renforcer les capacités de l'OECO en matière de conception et de gestion de projet dans le domaine de l'assistance lié au commerce:

- Conception et mise en œuvre d'un programme adapté de renforcement des capacités en matière de gestion de projet pour les principales parties prenantes au niveau régional;
- Divers concepts de projets régionaux/nationaux liés au commerce définis conjointement avec les parties prenantes concernées après le programme de renforcement des capacités.

3

Élaborer une approche de l'OECO pour les négociations sur le régime d'aide aux pêcheurs dans le système de commerce multilatéral et d'autres domaines de négociation:

- Élaboration de(s) position(s) de l'OECO en matière de négociations à l'OMC sur le régime d'aide aux pêcheurs.



OECD

SERVICE DE L'OECD ET POLITIQUES COMMERCIALES COMMUNES EN MATIÈRE DE PÊCHE



BENEFICIAIRE

Organisation des États des
Caraïbes orientales (OECD)



PAYS/REGION

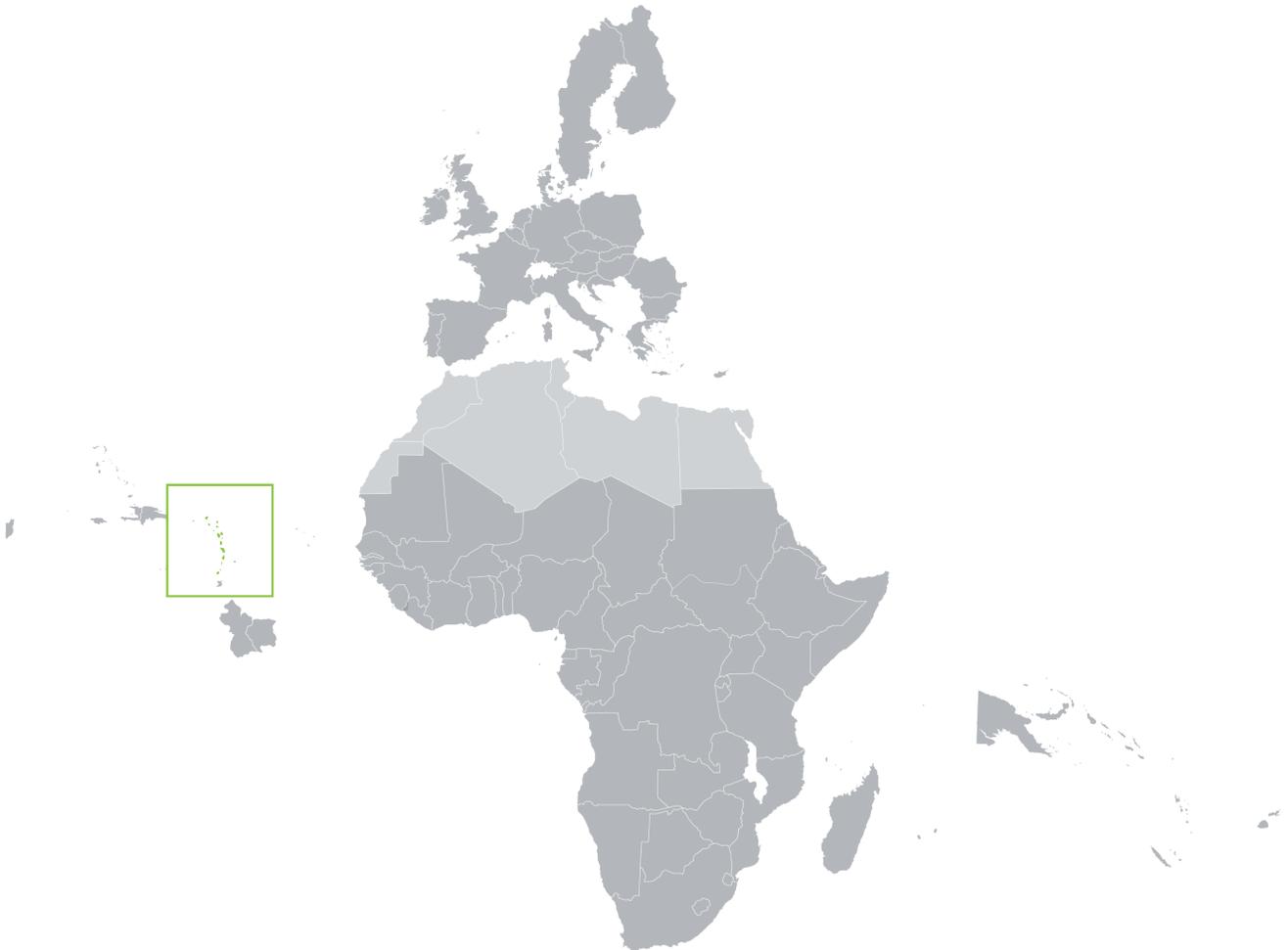
États de l'OECD



DATES (DEBUT/FIN)

S 31/07/2017

E 22/05/2018





SAMOA ET ÎLES SALOMON

SOUTIEN CIBLE AUX AUTORITÉS DES SAMOA ET DES ÎLES SALOMON DANS L'ADHÉSION ET LA PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DES APE AVEC L'UE



BENEFICIAIRE

Ministère des affaires étrangères et du commerce de Samoa

Département du commerce extérieur, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur des Îles Salomon



PAYS/REGION

Samoa et les Îles Salomon



DATES (DEBUT/FIN)

S 02/01/2018

E 22/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme résulte de deux requêtes émanant respectivement des Samoa et des Îles Salomon et était motivé par leur intention d'adhérer à l'APE Pacifique-UE conclu avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji en 2007.

Il s'articule autour de deux objectifs: (1) soutenir les autorités des îles Samoa et Salomon dans la préparation d'une adhésion réussie à l'APE; (2) Aider les autorités de Samoa et des Îles Salomon à se préparer à une mise en œuvre efficace de l'APE. Conformément à ce premier objectif, il est prévu de renforcer les capacités des responsables commerciaux et d'autres agents en ce qui concerne les principaux éléments du processus d'adhésion à l'APE; procéder à un ou plusieurs examens de la législation et du barème tarifaire et proposer un cadre pour mise en conformité du droit national avec les APE; et déréaliser une étude sur les implications fiscales du MAO et proposer des recommandations et des mesures pour faire face à son impact sur les recettes et d'autres implications économiques.

Le deuxième objectif concerne la mise en œuvre effective des APE et une meilleure compréhension des opportunités commerciales et d'investissement. Les autorités compétentes devraient bénéficier d'un soutien pour l'identification de politique commerciale et aider la communauté d'affaires à identifier les débouchés commerciaux et les bénéfices issus de l'APE ;et pour aider le milieu des affaires à identifier les opportunités et les avantages des APE. À cet égard, des liens avec les États ACPP et/ou les États membres de l'UE seront établis et une mission commerce et d'investissement sera organisée pour les opérateurs commerciaux sélectionnés.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Aider les autorités des Samoa et des Îles Salomon à préparer une adhésion réussie à l'APE:

- Renforcement des capacités institutionnelles pour un processus d'adhésion réussi, et une coordination interne, la création d'une structure et d'un cadre de suivi et de rapport;
- Création d'un cadre d'appui pour faire face aux implications en termes de recette;
- Renforcement de la capacité des responsables gouvernementaux à assurer le respect des exigences légales et institutionnelles de l'APE.

2

Aider les autorités des Samoa et des Îles Salomon à préparer la mise en œuvre effective de l'APE:

- Capacité des responsables du commerce à définir et mettre en œuvre des politiques commerciales pour tirer parti des dispositions de l'APE renforcée;
- Réalisation d'une mission exploratoire de commerce et d'investissement du secteur privé dans certains États PACP et États membres de l'UE;
- Partage des bénéfices de l'APE y compris des opportunités d'expansion économique et de diversification entre les principales parties prenantes.



SAMOA ET ÎLES SALOMON

SOUTIEN CIBLE AUX AUTORITES DES SAMOA ET
DES ÎLES SALOMON DANS L'ADHESION ET LA
PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DES APE
AVEC L'UE



BENEFICIAIRE

Ministère des affaires étrangères
et du commerce de Samoa

Département du commerce
extérieur, Ministère des affaires
étrangères et du commerce
extérieur des Îles Salomon



PAYS/REGION

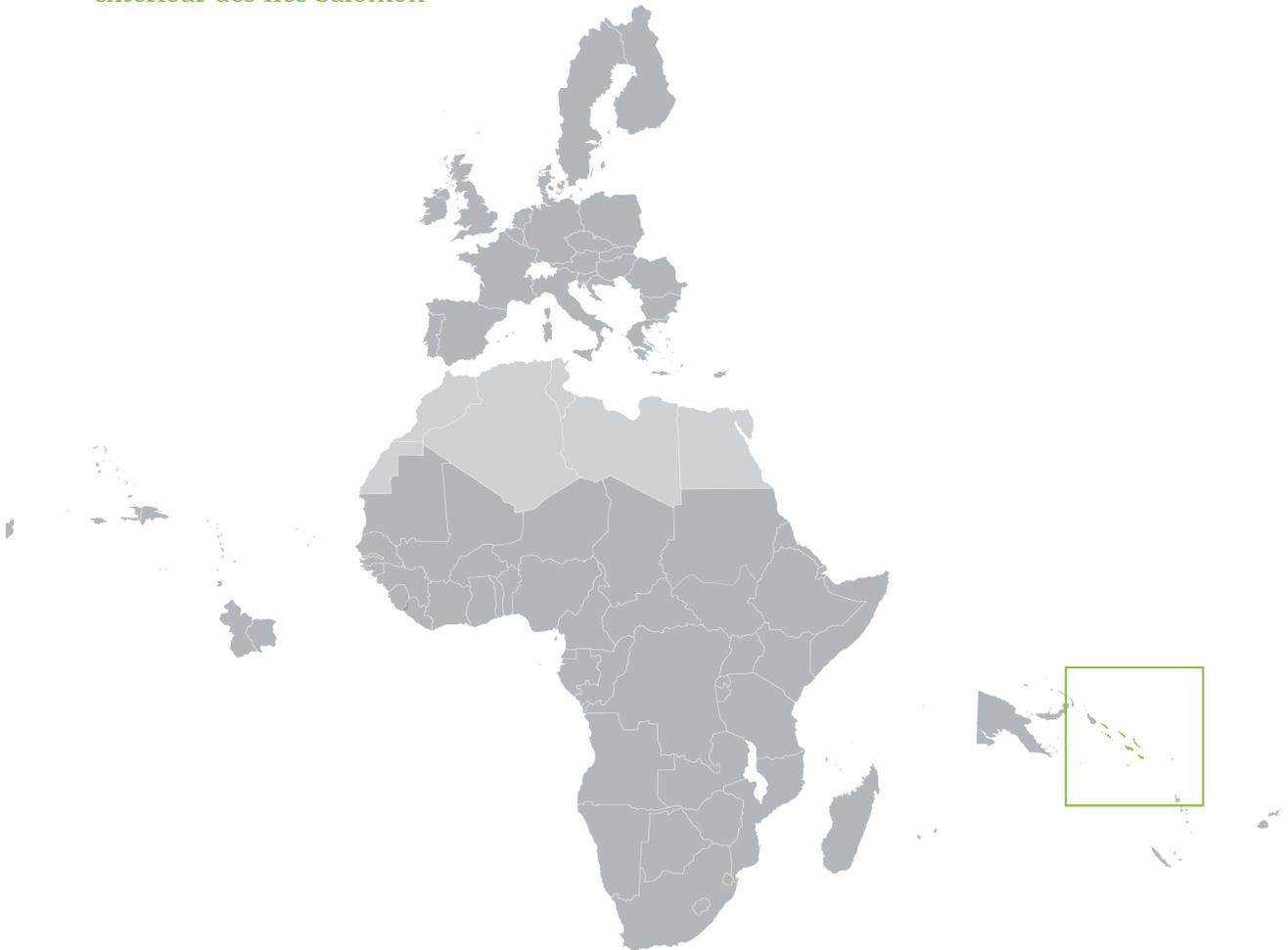
Samoa et
les Îles Salomon



DATES (DEBUT/FIN)

S 02/01/2018

E 22/05/2018





MADAGASCAR

APPUI A L'INTEGRATION DE MADAGASCAR AU SYSTEME COMMERCIAL INTERNATIONAL



BENEFICIAIRE

République de Madagascar



PAYS/REGION

Madagascar



DATES (DEBUT/FIN)

S 11/01/2018

E 22/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le présent projet résulte de deux requêtes et s'articule autour de trois composantes: une première composante qui porte sur l'«Optimisation de l'accès au marché pour les produits (biens et services) d'exportation de Madagascar»; une seconde composante visant l'«optimisation des outils juridiques liés à la politique commerciale et à une intégration régionale plus poussée», et une troisième dédiée au «renforcement des capacités des parties prenantes nationales en matière de négociations commerciales internationales».

La première composante est structurée en trois activités, à savoir: la réalisation d'une cartographie d'accès au marché; l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie nationale d'exportation; un plan d'action et une formation pour une meilleure compréhension et optimisation des opportunités commerciales pour Madagascar dans le cadre nouvel APE avec l'UE.

La seconde composante repose sur l'identification d'un certain nombre de problématiques juridiques liées au commerce. Certains outils juridiques commerciaux nécessitent d'être optimisés comme, par exemple, la loi sur la concurrence qui devra être harmonisée avec celle-là de COMESA.

La troisième composante a été conçue pour renforcer les capacités du Comité national en charge des négociations commerciales internationales (CNCI) en matière de négociations commerciales (OMC, APE, SADC, COMESA) et Intégration commerciale comme ZLEC.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Optimisation de l'accès au marché pour les produits (biens et services) d'exportation de Madagascar.

Opérationnalisation de la stratégie nationale des exportations, incluant les opportunités commerciales offertes par le nouvel APE:

- Le Plan d'action de la stratégie nationale d'exportation est élaboré et est opérationnel;
- Les opportunités commerciales de l'APE sont comprises et optimisées.

2

Optimisation des outils juridiques liés à la politique commerciale et à une intégration régionale plus poussée.

Appui à l'élaboration, à l'actualisation des accords et à l'harmonisation des textes par rapport aux réglementations internationales:

- Le dispositif juridique du commerce de Madagascar est complété à travers la rédaction de lois commerciales spécifiques.

3

Renforcement des capacités des parties prenantes nationales en matière de négociations commerciales internationales.

Appui à l'opérationnalisation du Comité national en charge des négociations commerciales internationales (CNCI):

- Le CNCI est opérationnel et sert de plateforme aux parties prenantes nationales au commerce, pour préparer la participation de Madagascar aux diverses négociations commerciales internationales.



MADAGASCAR

APPUI A L'INTEGRATION DE MADAGASCAR AU
SYSTEME COMMERCIAL INTERNATIONAL



BENEFICIAIRE

République de Madagascar



PAYS/REGION

Madagascar



DATES (DEBUT/FIN)

S 11/01/2018

E 22/05/2018





GUINEE CONAKRY

APPUI A L'AMELIORATION DES CAPACITES
INSTITUTIONNELLES ET TECHNIQUES EN MATIERE
DE FORMULATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI
DES POLITIQUES COMMERCIALES DE LA GUINEE



BENEFICIAIRE

République de Guinée
Conakry



PAYS/REGION

Guinée Conakry



DATES (DEBUT/FIN)

S 03/01/2018

E 22/05/2018

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le présent projet résulte de cinq requêtes et s'appuie sur trois composantes thématiques : (1) l'élaboration de stratégies et le renforcement des services d'appui aux exportations ; (2) le renforcement des capacités des acteurs en matière de négociation et de suivi des accords commerciaux ; (3) la mise en place d'outils opérationnels de gestion en faveur des acteurs commerciaux non étatiques.

L'objectif de la première composante est d'aider la Guinée à élaborer des stratégies de promotion de ses produits d'exportation. Il s'agit d'élaborer une Stratégie nationale globale de promotion des exportations ; et deux stratégies sectorielles liées aux produits/secteurs suivants : Café et beurre de karité. Une formation dédiée aux agents de l'AGUIPEX sera aussi réalisée et portera, entre autres, sur l'accès aux marchés, le marketing, les règles d'origine, les possibilités de subventions à l'exportation pour les produits agricoles et produits industriels.

La deuxième composante vise le renforcement des capacités dans le domaine des négociations commerciales et la mise en œuvre des accords. Dans ce contexte, un plan d'action et une formation, visant les accords qui concernent le pays (OMC, APE, TEC, SLEC, ZLEC), seront réalisés.

La troisième composante s'adresse au secteur privé, en particulier aux femmes commerçantes. L'objectif est d'aider la Guinée à renforcer les capacités commerciales des acteurs non étatiques en promouvant la mise en place de procédures comptables et de gestion pour les PME ; en professionnalisant les activités du commerce informel exercé notamment par les femmes ; en édictant un manuel de protection des consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales et les produits dangereux pour la santé.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Elaboration de stratégies et Renforcement des services d'appui aux exportations.

Meilleure accès aux marchés internationaux de la production agricole et industrielle:

- Une stratégie nationale de promotion des exportations est produite; de même que deux stratégies sectorielles pour des produits à haut potentiel d'exportation;
- Les candidats à l'exportation sont mieux accompagnés et reçoivent les informations adéquates pour l'exportation de leurs marchandises, à travers le renforcement institutionnel et technique des agents de l'AGUIPEX (Agence Guinéenne de Promotion des Exportations).

2

Renforcement des capacités des acteurs en matière de négociation et de suivi des accords commerciaux.

Renforcement des capacités des services du Ministère du Commerce pour une meilleure prise en charge des politiques commerciales:

- Les agents du Ministère du Commerce sont préparés et formés à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques commerciales; et un plan d'action de suivi des négociations commerciales est élaboré.

3

Mise en place d'outils opérationnels de gestion en faveur des acteurs commerciaux non étatiques.

Renforcement des capacités des acteurs du secteur privé, en particulier des femmes et des consommateurs, pour une optimisation des opportunités commerciales:

- Les femmes commerçantes, les acteurs du secteur privé et du commerce informel, ainsi que les consommateurs, disposent d'outils d'amélioration de la qualité de leurs produits et de leur meilleure commercialisation.



GUINEE CONAKRY

APPUI A L'AMELIORATION DES CAPACITES
INSTITUTIONNELLES ET TECHNIQUES EN MATIERE
DE FORMULATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI
DES POLITIQUES COMMERCIALES DE LA GUINEE



BENEFICIAIRE

République de Guinée
Conakry



PAYS/REGION

Guinée Conakry



DATES (DEBUT/FIN)

S 03/01/2018

E 22/05/2018





VANUATU

APPUI CIBLE A LA MISE A JOUR DE 2017 DU CADRE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE DU VANUATU (TPFU2017)



BENEFICIAIRE

Ministère du tourisme, du commerce et des métiers du Vanuatu et les affaires du Ni-Vanuatu



PAYS/REGION

Vanuatu



DATES (DEBUT/FIN)

S 05/2018

E 05/2019

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme repose sur le fait qu'à ce jour, une mise à jour globale du TPF est considérée par le GoV et ses partenaires de développement comme une condition préalable essentielle en vue de maintenir l'élan de l'ensemble du Programme d'intégration commerciale (PTM) au Vanuatu. Le TPF 2012 est devenu le principal document national sur les questions commerciales et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi professionnel par une matrice de mise en œuvre complète (TPFIM), un outil qui permet au gouvernement de suivre une approche sectorielle du commerce. Au niveau institutionnel, le NTDC de Vanuatu est maintenant fermement établi comme le mécanisme de gouvernance le plus performant du pays, et ses recommandations informent régulièrement le gouvernement du Vanuatu (GoV) et ses partenaires donateurs.

La mise à jour du TPF 2017 (TPFU 2017) sera réalisée en adoptant les lignes directrices de l'EDIC, adaptées au mieux aux conditions nationales. Conformément à l'objectif du CIR de servir de levier pour les initiatives commerciales multi donateurs, et compte tenu de la nécessité d'élaborer un TPFU reflétant le stade avancé de la maturité du PTM du Vanuatu, le GoV cherche maintenant des engagements de la part de UE (à travers son TradeCom II, l'Australie, le CIR et la Banque asiatique de développement) pour un exercice ambitieux qui aboutira à une feuille de route politique remaniée adaptée pour conduire le programme commercial national pour les années à venir.

En soutenant le TPFU 2017 par la mise à disposition d'experts et une visibilité adéquate, ce projet apportera également une contribution essentielle au renforcement de la politique sectorielle de l'UE pour le Vanuatu. Plus généralement, en maintenant la dynamique du PTM du Vanuatu, le programme jouera un rôle central dans la conduite de réformes progressives, assurant une augmentation des apports d'aide au commerce et, en fin de compte, renforçant le rôle du commerce comme moteur essentiel du développement durable au Vanuatu.

La mise à jour du TPF 2017 (TPFU 2017) verra l'effort concerté du gouvernement et de ses partenaires de développement visant à fournir un produit de haute qualité capable de guider la politique commerciale du pays au cours des cinq prochaines années. Le soutien technique impliquera la mise à jour de six (6) chapitres du cadre de la politique commerciale de Vanuatu.

RESULTATS DU PROGRAMME

1

Renforcer le «pilier politique» du programme d'intégration commerciale du Vanuatu (TMP).

➤ Les six (06) chapitres sélectionnés du Cadre de de la politique commerciale 2017 du Vanuatu (TPFU 2017) sont mis à jour et officiellement approuvés par le Comité national de développement du commerce de Vanuatu;

Chap. 2) L'environnement macroéconomique
 Chap. 3) Composition du commerce et tendances
 Chap. 4) Politiques commerciales extérieures et accords commerciaux
 Chap. 6) Facilitation des échanges et activités connexes
 Chap. 11) Agriculture
 Chap. 12) Agro-traitement et autre fabrication

➤ La matrice/feuille de route de mise en œuvre du TPFU pour les six chapitres sélectionnés est mise à jour et officiellement approuvée par le Comité national de développement du commerce du Vanuatu;

➤ Les résultats du TMP du Vanuatu sont effectivement partagés.



VANUATU

APPUI CIBLE A LA MISE A JOUR DE 2017 DU CADRE
DE LA POLITIQUE COMMERCIALE DU VANUATU
(TPFU2017)



BENEFICIAIRE

Ministère du tourisme, du
commerce et des métiers
du Vanuatu et les affaires
du Ni-Vanuatu



PAYS/REGION

Vanuatu



DATES (DEBUT/FIN)

S 05/2018

E 05/2019





KNOWLEDGE SHARING

TRADECOMIL PROGRAMME

BUILDING ACP TRADE CAPACITY
RENFORCER LES CAPACITES COMMERCIALES DES ACP

Avenue de Tervuren 36, bt. 35
1040 Bruxelles - Belgique

☎ 0032 (0)2 739 00 60

✉ contact@tradecom-acpeu.org

🌐 www.tradecom-acpeu.org

Suivez-nous sur twitter:

🐦 @Tradecom_2

🐦 @Tender_Tradecom